



**PRÉFET
DU FINISTÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

FINISTÈRE EAU POTABLE

CONFÉRENCE FINISTÉRIENNE DE L'EAU POTABLE

2 juillet 2026

FINISTÈRE EAU POTABLE

- 1 Contexte finistérien : des ressources fragiles
- 2 Finistère eau potable : rappel du plan et état d'avancement
- 3 Conclusions et perspectives



1

CONTEXTE FINISTÉRIEN : DES RESSOURCES FRAGILES

LE SCÉNARIO DU GIEC LE PLUS PESSIMISTE APPARAÎT DÉSORMAIS PROBABLE POUR LA BRETAGNE (RCP 8.5)

Conséquences pour le Finistère :



+ 3°C et + 38 journées
chaudes ($T^{\circ}\text{C max} > 25^{\circ}\text{C}$) à
l'horizon 2071-2100



Jours favorables aux feux de
forêt x 2 à l'horizon 2050



Plus d'incertitudes sur la
répartition des précipitations



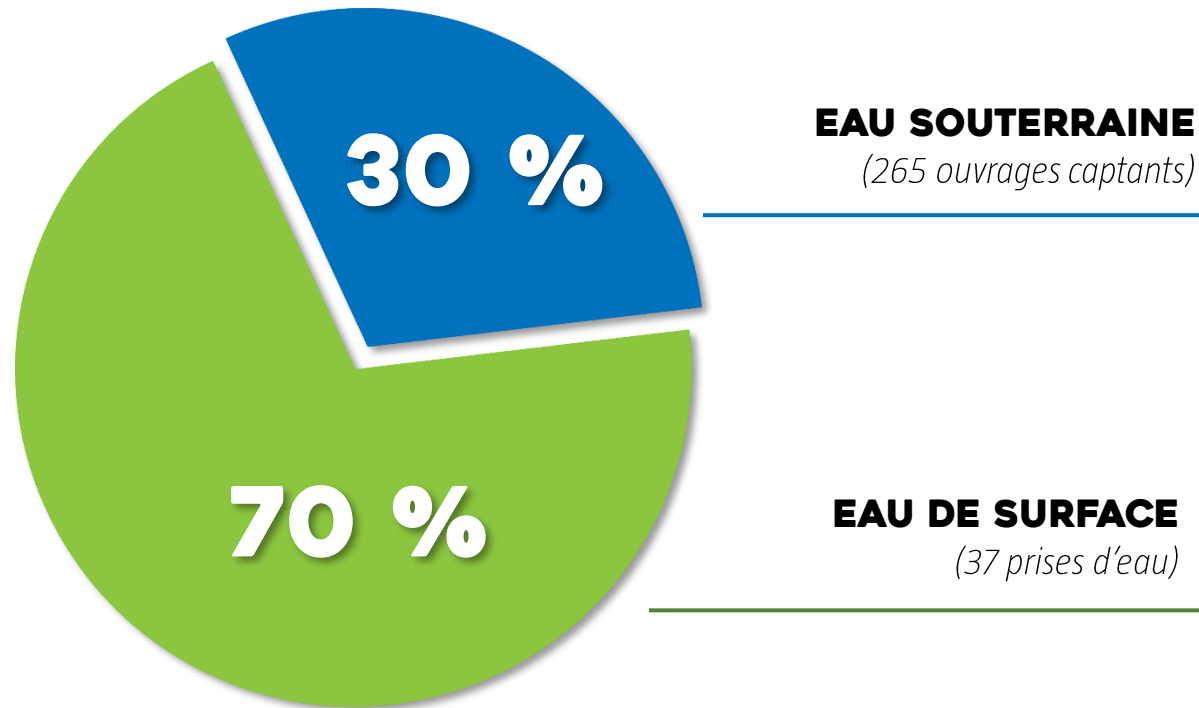
Hausse du niveau marin
moyen de 60 cm
à 1 m en 2100

Climat breton à l'horizon 2050 : des étés chauds et secs, des hivers doux et humides

Conclusion : le Finistère, déjà impacté par le changement climatique, le sera plus encore demain, il faut donc anticiper et accélérer la mise en place des actions nécessaires à son adaptation.

LE FINISTÈRE EST PARTICULIÈREMENT VULNÉRABLE FACE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

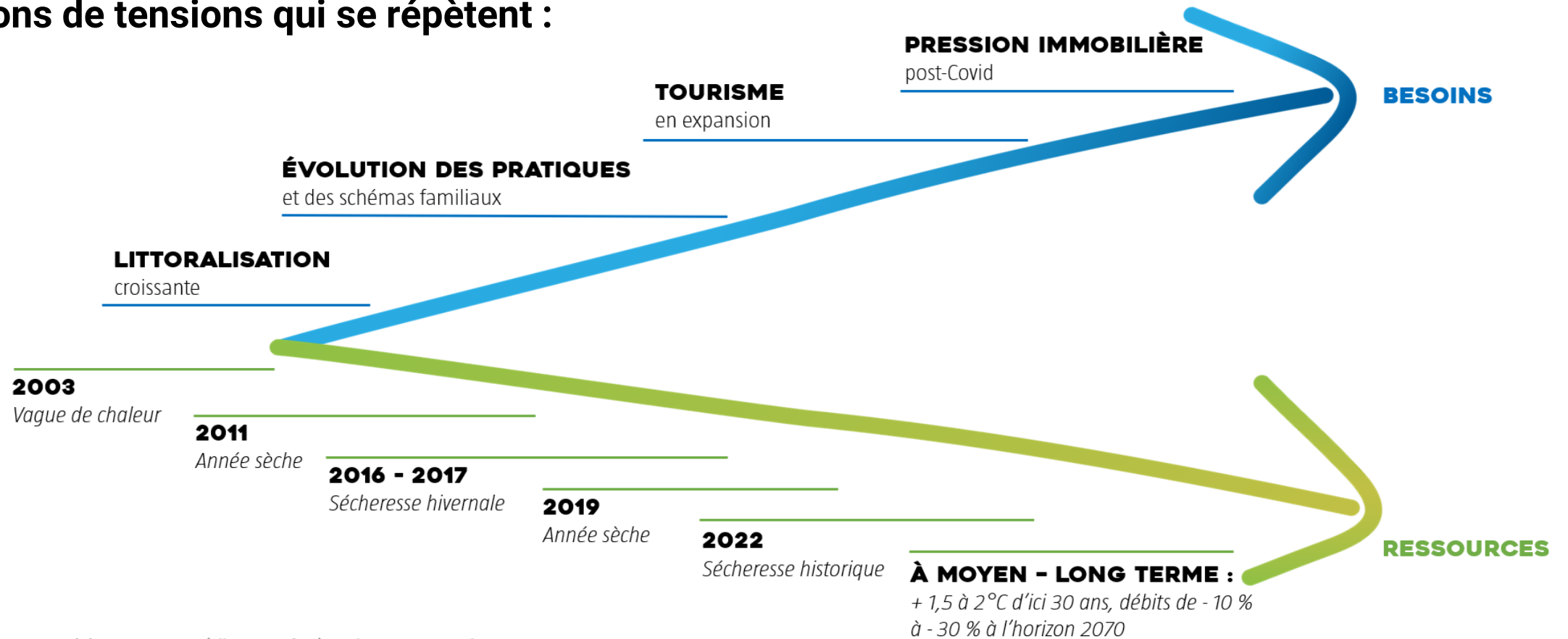
RESSOURCE EN EAU :



- Des **ressources superficielles** stratégiques (cours d'eau, retenues) représentant **70 % des volumes produits**.
- Un contexte géologique peu favorable aux grandes nappes avec une multitude de petits aquifères souterrains exploités par des captages et forages peu profonds : **265 ouvrages, mais seulement 30 % des volumes**.

DES HYPOTHÈSES DE SÉCHERESSE DÉJÀ DÉPASSÉES

Des situations de tensions qui se répètent :



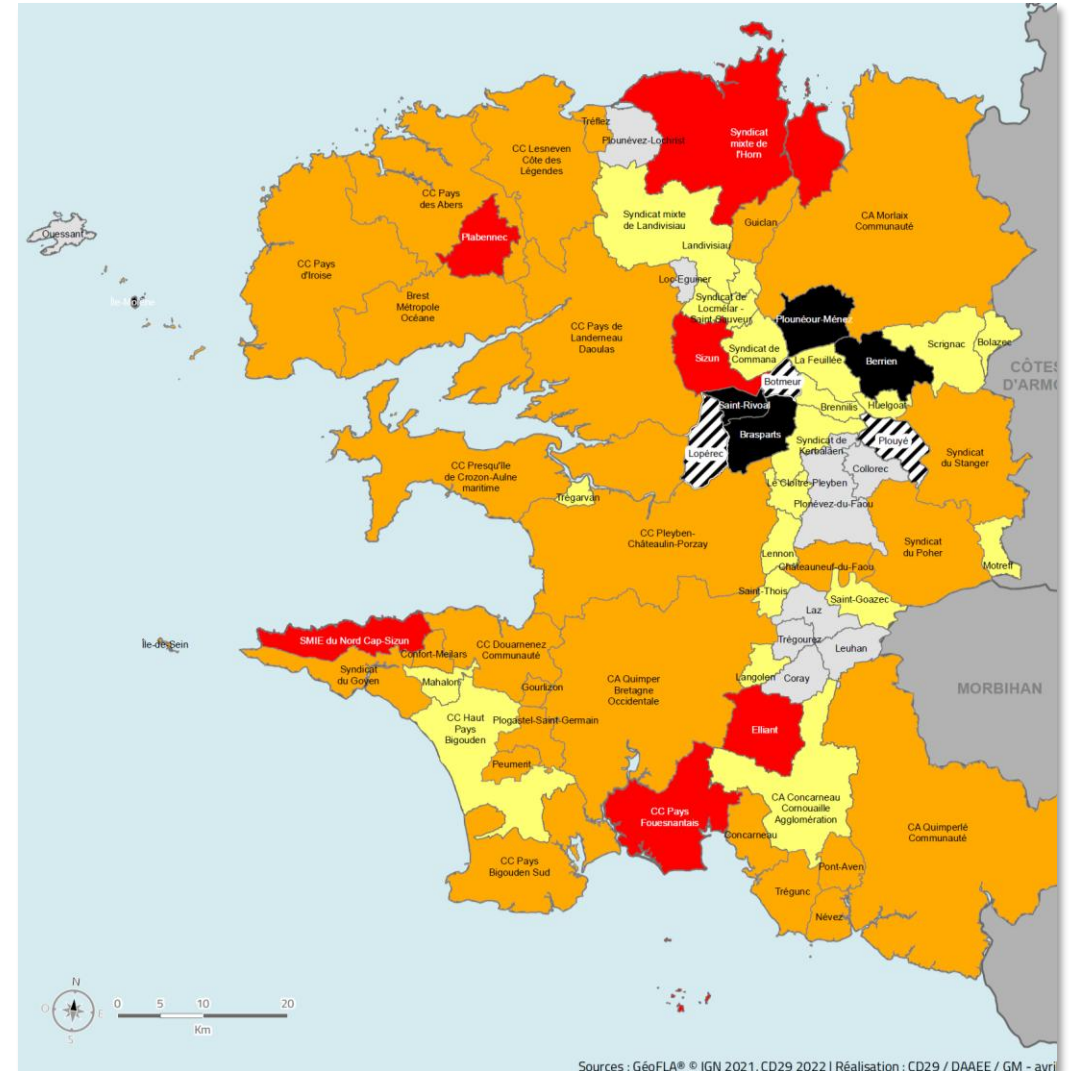
Sources: Météo France, BRGM (Silures, [Anafore](#)), Explore70, INSEE, Sciences Po Rennes

Depuis la canicule de 2003 et l'année sèche 2011, des épisodes notables :

- La sécheresse hivernale 2016-2017
- La sécheresse historique de 2022 et un déficit des ressources estimées dans le Finistère à plus de 10 millions de m³
- Un printemps et un été 2025 sous tension avec une pluviométrie déficitaire
- Un printemps 2026 avec déjà deux canicules exceptionnelles

LA SÉCHERESSE DE 2022 A PROVOQUÉ UNE PRISE DE CONSCIENCE DE L'URGENCE À AGIR

- Une **situation inédite en Finistère**, y compris dans les Monts d'Arrée
- Des **milieux naturels très sollicités** (dérogations au débit réservé) pour garantir l'alimentation en eau potable des Finistériens
- Un **déficit estimé à plus de 10 millions de m³** en 2022



Situation des tensions de l'AEP du Finistère au cours de la sécheresse 2022

Niveau de tension

	Pas d'information		Niveau 3. Mesures exceptionnelles : demandes d'autorisation exceptionnelle d'utilisation de ressources non autorisées
	Pas de tension		Niveau 4A. Situation fragile face au risque de rupture de distribution d'eau
	Niveau 1. Mesures simples : surveillance, interconnexions, soutien d'étiage...		Niveau 4B. Mesures de crise : citernes, unités mobiles de dessalement, restriction des usages sanitaires
	Niveau 2. Mesures spécifiques : demandes de dérogations débits réservés		

ÉTÉ 2026 : DES NIVEAUX DE RESSOURCES À SURVEILLER

- **Une pluviométrie très contrastée** depuis ce début d'année, sans prévision d'épisodes de pluies notables dans les jours à venir ;
- **Des vagues de chaleur et des épisodes caniculaires inédits**, avec des records de température (fin mai puis fin juin). Des prévisions de températures plus élevées que la normale jusqu'à mi-juillet ;
- **Des ressources en baisse (cours d'eau et nappes)**, avec des retenues stratégiques bien remplies en fin d'hiver, mais qui sont précocement sollicitées pour le soutien d'étiage ;
- **Un comité de gestion de la ressource en eau (CGRE) prévu ce jeudi 2 juillet après-midi** pour faire le point sur la situation des ressources et des tensions sur la production d'eau potable.



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed



**BULLETIN DES RESSOURCES
EN EAU POTABLE**

Situation départementale du 29 juin 2026
Prochain bulletin émis courant juillet 2026

Situation au 29 juin : des ressources en eau mises en tension par une vague de chaleur exceptionnelle

Le mois de juin aura été marqué par une vague de chaleur historique et précoce (vigilance rouge canicule), avec des températures extrêmes, qui a entraîné une baisse généralisée des ressources. Toutefois, les impacts ne sont pas encore notables pour la production d'eau potable, avec seulement de premières mesures de gestion prises par les producteurs d'eau. Avec la poursuite des conditions sèches, les niveaux des ressources devraient poursuivre leur tendance à la baisse, laissant craindre la nécessité de prendre des mesures de gestion plus pénalisantes pour les milieux, ce qui implique de sensibiliser à la sobriété des usages et de prendre des mesures de restriction.

Ce qu'il faut retenir

PLUVIOMÉTRIE



- Depuis le 15 juin, un temps sec puis une vague de chaleur historique ont impacté le Finistère sans précipitations notables (vigilance rouge canicule).
- Fin juin, et grâce aux pluies de début de mois, les cumuls mensuels sont finalement proches des normales au Sud du département et en presqu'île de Crozon. Dans le Nord en revanche, un déficit significatif est observé.

Eaux de surface : Cours d'eau et retenues



- La vague de chaleur de juin a fortement affecté les débits des cours d'eau partout en Finistère. Dans certains secteurs (Aulne, Odet, etc.), les débits sont ainsi en nette diminution.
- Les retenues stratégiques, bien remplies, ont commencé leur vidange progressive et contrôlée, notamment afin de permettre les lâchers d'eau pour le soutien d'étiage des rivières.

Eaux souterraines



- Les nappes phréatiques sont en baisse partout dans le département du fait de la vague de chaleur de juin.
- L'absence de pluies annoncée d'ici mi-juillet risque de fragiliser encore davantage certains territoires, dont les niveaux sont déjà proches ou même inférieurs à ceux de 2022 à la même époque.

Prévisions à court terme



- Les prévisions à court terme annoncent un temps encore sec et l'absence de précipitations jusqu'à mi-juillet, avec l'arrivée d'une nouvelle vague de chaleur dont l'ampleur est difficile à prévoir.
- Les températures vont de nouveau progressivement augmenter vers les 30°C. Les normales de températures maximales vont être dépassées début juillet.

Écho des producteurs d'eau potable

Aucune tension importante sur les productions d'eau potable n'est enregistrée à ce jour. Les collectivités mettent œuvre les premières mesures de gestion pour s'adapter au niveau des ressources et à l'augmentation des besoins (interconnexions, etc.).

Un Comité de gestion de la ressource en eau (CGRE) se tiendra le 2 juillet en préfecture.



2

FINISTÈRE EAU POTABLE : RAPPEL DU PLAN ET ÉTAT D'AVANCEMENT

LE PLAN D'ACTION FINISTÈRE EAU POTABLE REPOSE SUR TROIS PILIERS

Un plan d'action en trois axes présenté le 3 mai 2023 :

1. RÉDUIRE LA CONSOMMATION

- Améliorer la performance des infrastructures
- Maîtriser les consommations industrielles, agricoles et domestiques
- Valoriser les eaux non-conventionnelles

2. SÉCURISER LA PRODUCTION

- Renforcer le maillage départemental de sécurisation (interconnexions, bâches)
- Préserver la qualité de nos ressources
- Accroître nos ressources

3. CONSOLIDER LE CADRE ET LES OUTILS DE PILOTAGE

- Poser une stratégie départementale et une charte d'engagement
- Établir une gouvernance resserrée, agile et décisionnaire
- Créer des outils de pilotage adaptés
- Informer les acteurs de l'eau et les citoyens

FINISTÈRE EAU POTABLE : UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LE FINISTÈRE

Juin 2025 – conférence finistérienne de l'eau potable, des actions majeures pour la sécurisation du Finistère :

- Stocker **10 millions de m³** supplémentaires, à confirmer avec le schéma d'alimentation en eau potable
- Créer des « **autoroutes de l'eau** » pour disposer d'un maillage d'interconnexions supra-territoriales et partager cette ressource
- Étudier une **gouvernance finistérienne** pour la mise en œuvre et le financement des travaux de sécurisation
- Engager une étude départementale sur les **forages agricoles**
- Renforcer la **connaissance patrimoniale** pour améliorer la performance des réseaux du Finistère



OBJECTIF N°1 : RÉDUIRE LA CONSOMMATION

Actions du plan	Détails	Maîtrise d'ouvrage	Etat d'avancement 02/07/2026
1.1 Améliorer la performance des infrastructures	Maîtriser la pression dans les réseaux : stabilisateurs	Collectivités	
	Mieux identifier les fuites (pose de compteurs de sectorisation, etc.)	Collectivités	
	Mieux entretenir le patrimoine (renouvellement et réhabilitation des réseaux)	Collectivités	
	Renforcer le recyclage pour limiter les pertes dans les usines	Collectivités	
1.2 Maîtriser les consommations industrielles, agricoles et domestiques	Utiliser le levier de la tarification de l'eau pour responsabiliser les consommateurs et réduire la consommation	Collectivités	
	Engager régulièrement des campagnes de sensibilisation départementales	Collectivités / Département	
	Financer des équipements (mousseurs pour les particuliers, etc.)	Département / AELB	
	Appui méthodologique auprès des industriels, campings...	Département / CCI / Collectivités	
1.3 Valoriser les eaux non-conventionnelles	Etudier et mettre en œuvre des projets opérationnels de REUT	Collectivités / Département	
	Développer la gestion intégrée des eaux pluviales (déconnexion / récupération)	Collectivités / Département	

Action 1.1 - Améliorer la performance des infrastructures

Les collectivités ont en charge l'entretien du patrimoine dans lequel elles investissent afin de le renouveler et le réhabiliter (réseaux, usines). Le Département en lien avec les maîtres d'ouvrage, réalise un état des lieux patrimonial dont les objectifs sont les suivants :

- **Disposer de la connaissance précise des réseaux à l'échelle départementale**
- **Identifier les secteurs pour lesquels une amélioration de la connaissance est nécessaire**
- **Réaliser un état des lieux du suivi des réseaux mis en place par les maîtres d'ouvrage :**
 - Synthèse des pratiques de gestion du patrimoine
 - Partage des bonnes pratiques pour améliorer la performance des réseaux



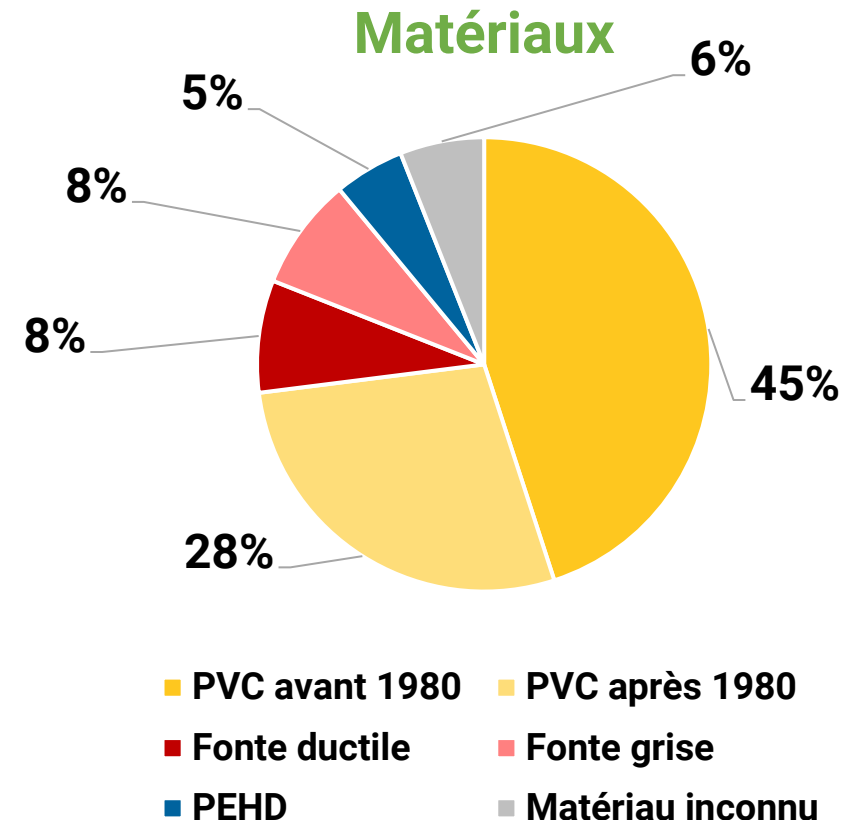
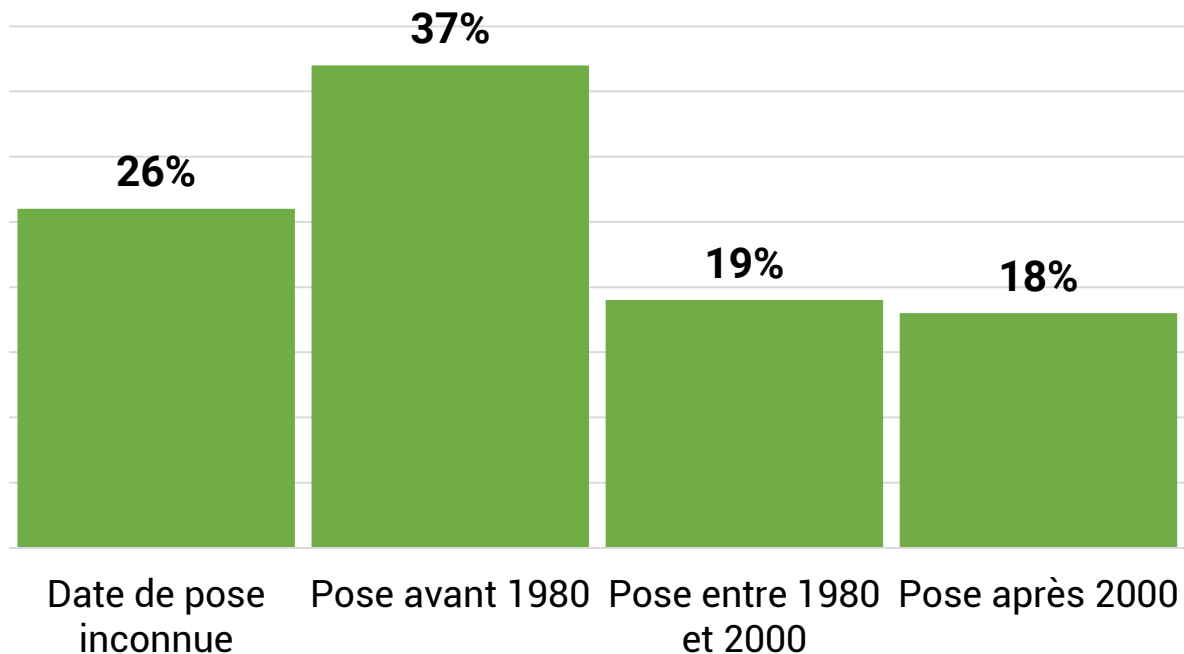
Travaux de réparation suite à une casse
SMA, 2024

Action 1.1 - Améliorer la performance des infrastructures

Une connaissance approfondie du patrimoine

- 19 400 km de réseaux hors branchements
- 5 communes dont on ne dispose pas de détail (SIG)

Âge des réseaux



Action 1.1 - Améliorer la performance des infrastructures

Une performance des réseaux à améliorer :

- **83 %** de rendement moyen départemental (variable selon les territoires)
- **0,69 %** de renouvellement moyen des réseaux : un renouvellement insuffisant, équivalent à une **durée de vie théorique de 145 ans**
- **60 % de réseau fragile (matériaux / âge)** face aux risques de casses et de fuites
- Une **gestion patrimoniale** avec un plan pluriannuel d'investissement qui reste à mettre en place sur plusieurs territoires (analyse en cours)

→ Calendrier prévisionnel : finalisation de l'état des lieux et analyse des pratiques de gestion patrimoniale innovantes 2026-2027

Action 1.2 - Maîtriser les consommations industrielles, agricoles et domestiques

Suppression progressive de la dégressivité des tarifs de l'eau potable

Contexte général et enjeux :

- Décision prise et validée par les élus du mandat précédent dans un contexte marqué par :
 - **des tensions croissantes sur la ressource**
 - **des besoins en hausse**
 - **des investissements importants à réaliser**
 - **et une nécessité de sécuriser durablement l'alimentation en eau potable** sur le territoire de la métropole
- Décision dont l'application se poursuit dans la continuité de l'action publique.
- Le retour d'expérience de la suppression de la dégressivité sur l'eau potable alimentera la réflexion quant à la mise en œuvre d'une démarche similaire sur la tarification de l'assainissement collectif.
- Cette disposition sera partagée avec les autres collectivités alimentées en période de soutien d'étiage par l'Elorn, afin de développer une stratégie commune de préservation de la ressource en eau.

Action 1.2 - Maîtriser les consommations industrielles, agricoles et domestiques

Fonctionnement de la dégressivité du prix de l'eau

Part Eau du Ponant :

a) part fixe = abonnement (par diamètre du compteur)

b) part variable = €/m³ (4 tranches) → Dégressivité

Part Brest métropole :

a) part variable = €/m³ (1 seule tranche)

Grille tarifaire eau potable

Part Eau du Ponant	2025
--------------------	------

Abonnement annuel	
compteur diamètre 15 mm	14,99
compteur diamètre 20 mm à 25 mm	30,08
compteur diamètre 30 mm à 32 mm	88,46
compteur diamètre 40 mm	176,12
compteur diamètre 60 mm à 80 mm	294,53
compteur diamètre 100 mm	438,13
compteur diamètre 150 mm	589,67
compteur diamètre 250 mm	1 027,80

Parts variables	
1 à 1000 m3	1,7770
1001 à 2000 m3	1,7291
2001 à 8000 m3	1,6702
supérieur à 8000 m3	1,5669

- 3 %

- 6 %

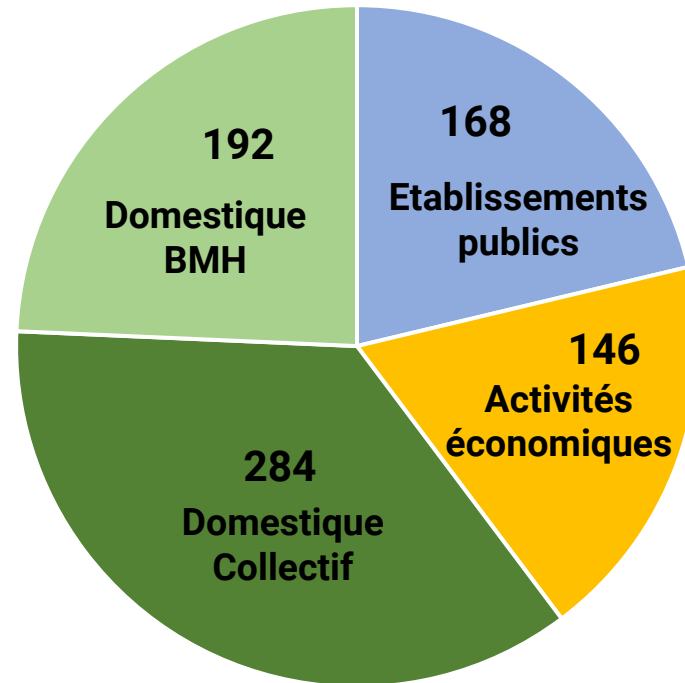
- 12 %

Part Collectivité	2025
Part variable	
consommation m3	0,1700

Action 1.2 - Maîtriser les consommations industrielles, agricoles et domestiques

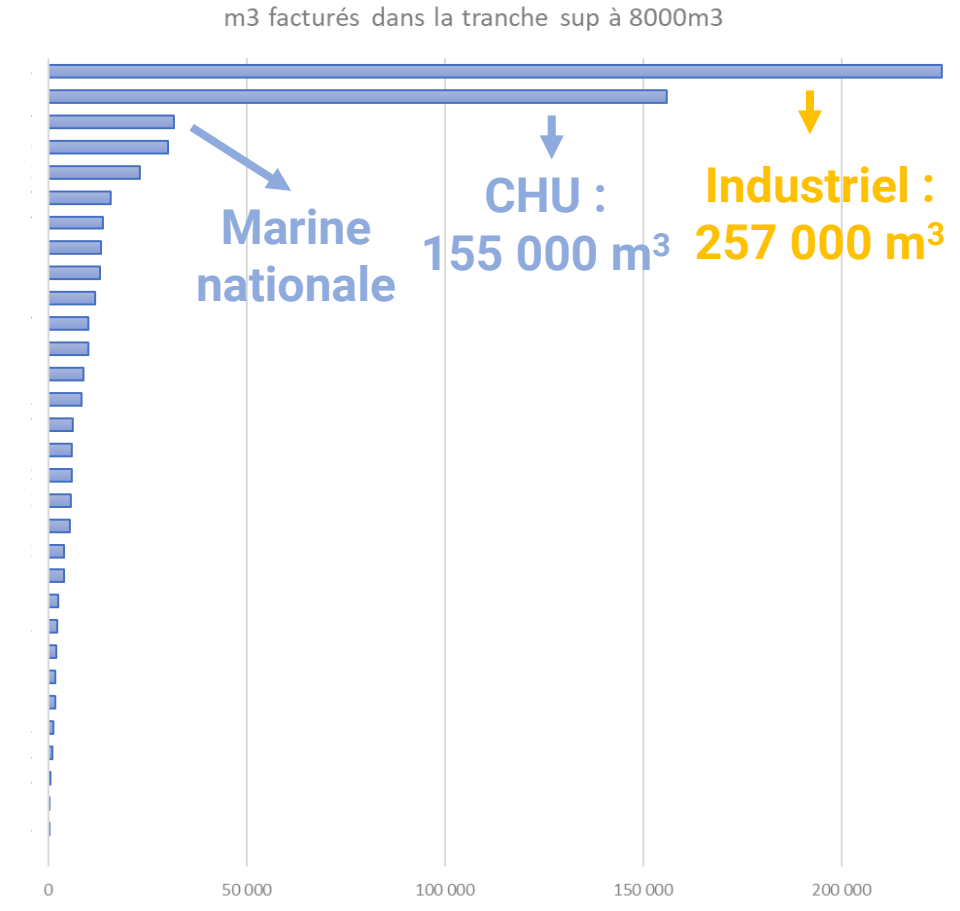
Qui bénéficie de la dégressivité ?

Nombre d'abonnés concernés par la dégressivité



790 abonnés (sur un total de **69 247**) soit **1,1 %** bénéficient de la dégressivité :

- 476 abonnés domestiques (habitat collectif non individualisé en comptage) dont 192 contrats BMH
- des industriels : 146 activités économiques
- des établissements publics : 168 (CHU , la Marine Française : école et hôpital, Maison d'arrêt, UBO...)



Les consommations intermédiaires : 8 000 à 20 000 m³

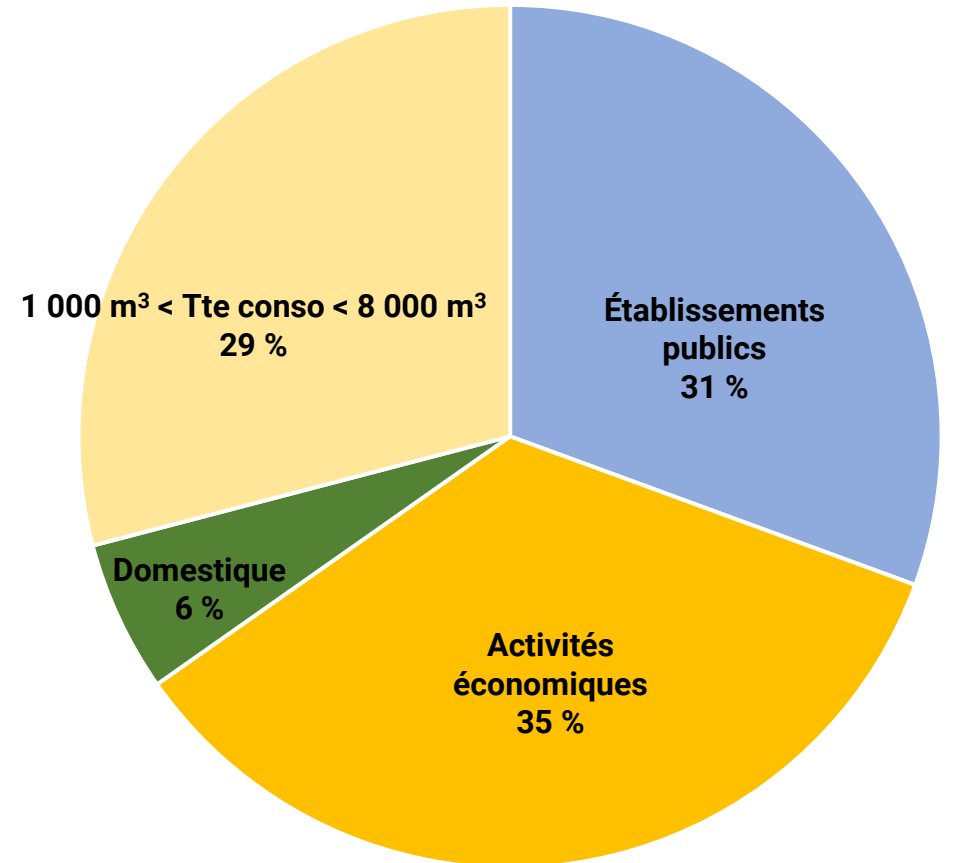
Les très grosses consommations : jusqu'à 260 000 m³

Action 1.2 - Maîtriser les consommations industrielles, agricoles et domestiques

État des lieux de la consommation par tranches tarifaires

- Pour le plus gros consommateur des industriels : dégressivité = 54 000 € / an en eau potable
- Pour le plus gros consommateur des établissements publics : dégressivité = 17 000 € / an en eau potable
- Pour un habitant BMH : la dégressivité AEP et AC permet un rabais de 0,5 % sur le prix moyen du m³ mais le différentiel est essentiellement dû à l'absence d'individualisation de comptage et donc de facturation d'une part fixe / appartement (- 1,7 %)

Consommateurs bénéficiant des "rabais" de la dégressivité

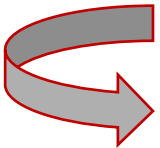


■ Etablissements publics

■ Activités économiques

■ Domestique > 8 000 m³

■ 1 000m³<tte conso< 8 000 m³



Total des « rabais » :
227 000 € / an

Action 1.2 - Maîtriser les consommations industrielles, agricoles et domestiques

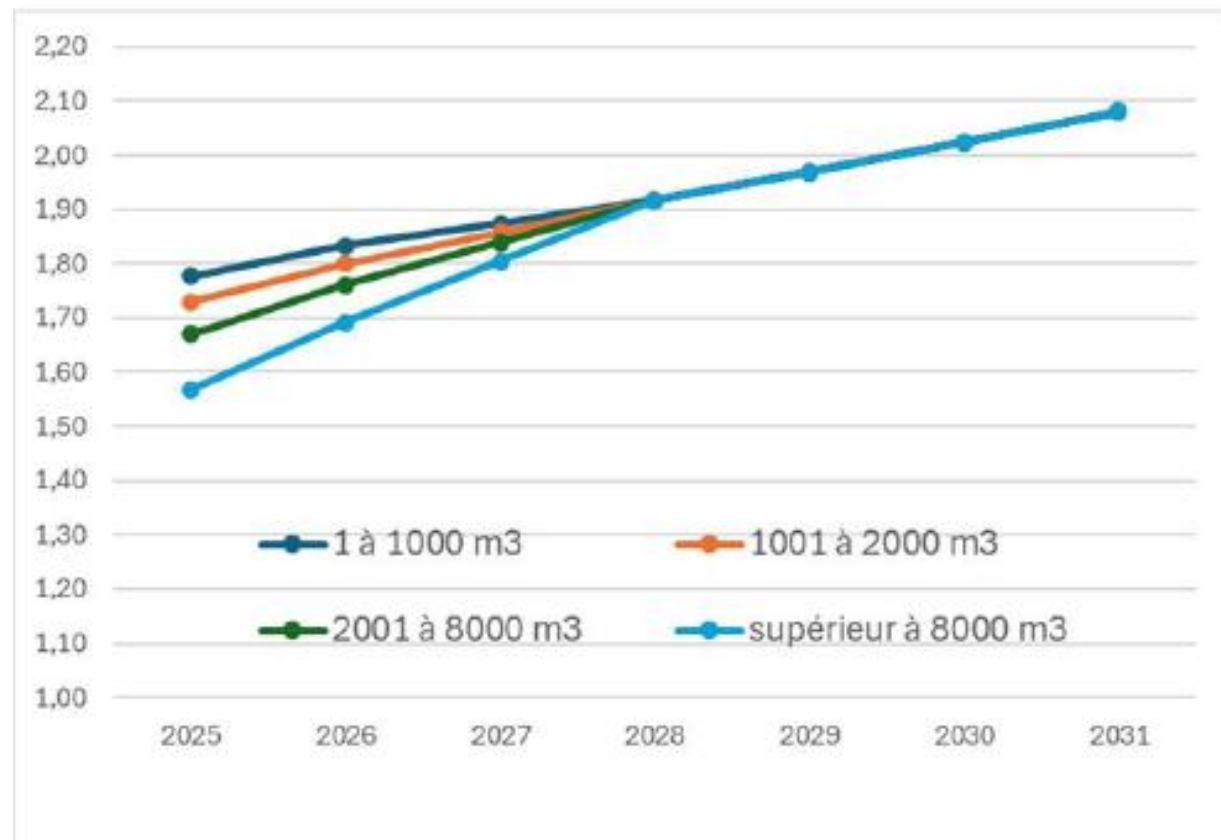
Analyse et scénarios

3 scénarios étudiés :

- Objectifs : lisibilité tarifaire / maintien des recettes globales / limitation des hausses brutales pour les usagers
- Analyse des impacts pour les usagers, notamment les gros consommateurs

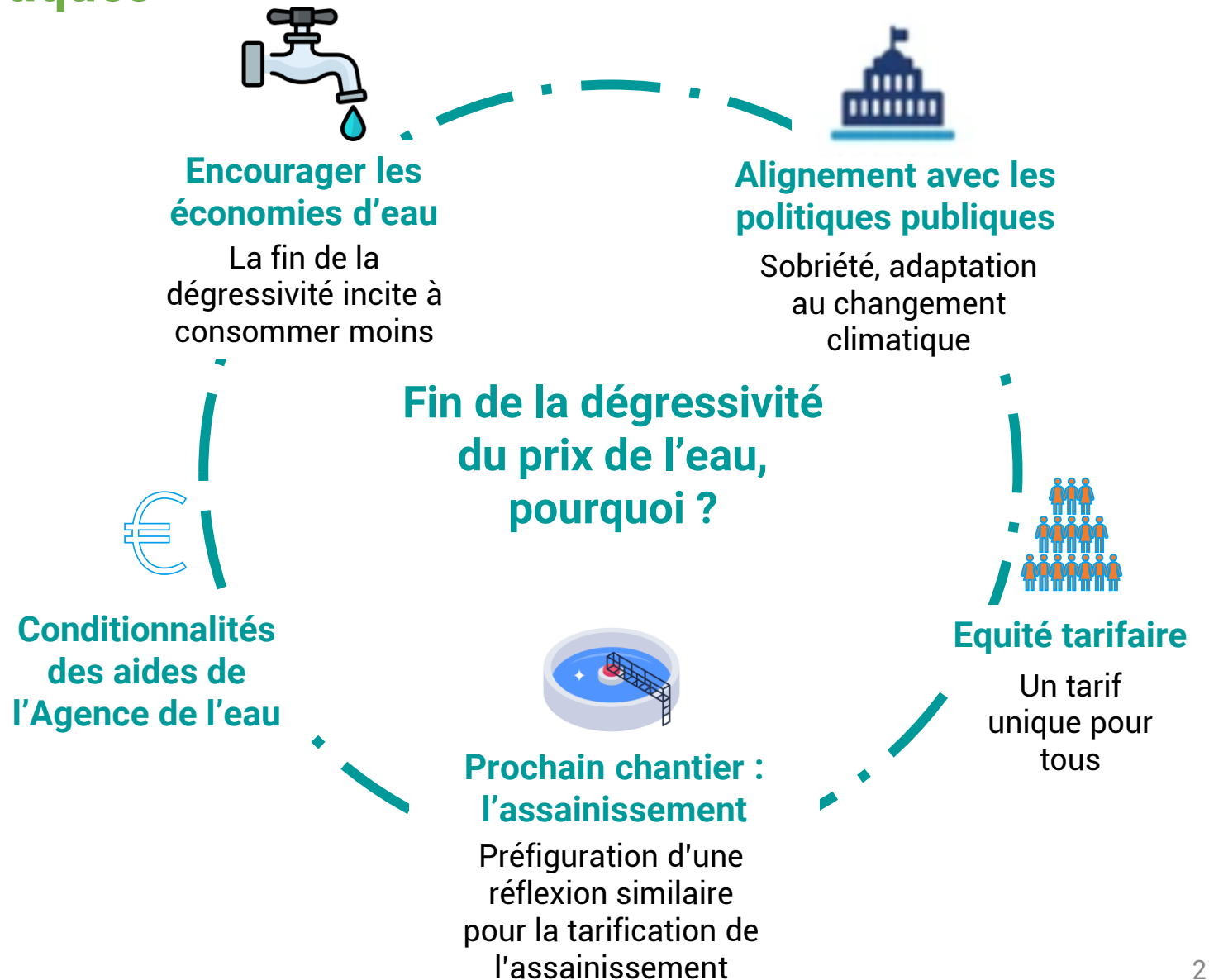
Scénario retenu :

- Arrêt de la dégressivité avec convergence en 2028 : 1 seule grille tarifaire au 1^{er} janvier 2028
- Convergence à recettes constantes (augmentation du tarif des tranches hautes, baisse du tarif des tranches basses)
- Accompagnement des gros consommateurs via le dispositif ECOD'O porté par la CCI pour les guider vers des pratiques plus hydro-économes (7 acteurs engagés sur Brest Métropole)



Action 1.2 - Maîtriser les consommations industrielles, agricoles et domestiques

Pourquoi mettre fin à la dégressivité du prix de l'eau potable ?



Action 1.2 - Maîtriser les consommations industrielles, agricoles et domestiques

Le Département poursuit la distribution de kits d'économie d'eau aux Finistériens :

- **Objectifs :**
 - Sensibiliser la population aux économies d'eau et d'énergie et réduire les consommations
 - Doter le maximum de Finistériens de kits hydro-économes
- **Moyens mis en œuvre :**
 - Mise à disposition des kits aux collectivités depuis septembre 2024
- **Bilan de l'opération :**
 - Fin de l'opération en 2026, avec une relance des collectivités en cours
 - Environ 54 000 kits distribués
 - Un questionnaire en ligne pour établir le bilan de l'opération (sensibilisation et résultats sur l'abaissement des consommations)



Le Département
du Finistère
vous offre
un **KIT**
D'ÉCONOMIE D'EAU

à retirer dans votre mairie
ou votre communauté
de communes



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed



Action 1.2 - Maîtriser les consommations industrielles, agricoles et domestiques

Le Département et la Chambre d'agriculture engagent un inventaire des forages agricoles en Finistère visant à :

- **Établir un état des lieux** pour une connaissance la plus fine possible :
 - Localisation des forages, usages, besoins, volumes prélevés, reports possibles sur le réseau public d'eau potable...
 - Expérimentation sur quelques territoires tests, au regard de la complexité du projet.
- **Disposer d'éléments de projection** pour une anticipation des besoins en eau pour demain
- **Utiliser l'outil départemental de suivi des consommations** pour identifier et anticiper des situations de tensions



→ Calendrier prévisionnel : 2026-2027

OBJECTIF N°2 : SÉCURISER LA PRODUCTION

Actions du plan	Détails	Maîtrise d'ouvrage	Etat d'avancement 02/07/2026
2.1 Renforcer le maillage départemental de sécurisation (interconnexions, bâches)	Réaliser des travaux issus des schémas locaux et départementaux	Collectivités	
2.2 Préserver la qualité de nos ressources	Mettre en œuvre les prescriptions des PPC (Périmètres de Protection de Captages), notamment en mettant en œuvre les PGSSE (Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux)	Collectivités / ARS	
	Limiter les pollutions diffuses sur les aires d'alimentation de captages sensibles (leviers financiers, réglementaires et fonciers)	Collectivités / Département / Chambre d'agriculture	
	Mettre à niveau les usines de traitement (normes actuelles et à venir de potabilité...)	Collectivités	
2.3 Accroître nos ressources	Maintenir et améliorer la productivité des captages et forages (suivi, entretien, etc.)	Collectivités	
	Reconquérir des ressources abandonnées (PPC, captages)	Collectivités	
	Accroître nos réserves en valorisant les sites carriers	Département	
	Approfondir les ressources exploitées (forages)	Collectivités	
	Rechercher de nouvelles ressources dans les eaux souterraines	Collectivités	
	Optimiser la gestion des principales retenues stratégiques	Département / EPAGA / SB Elorn / État / SHEMA	

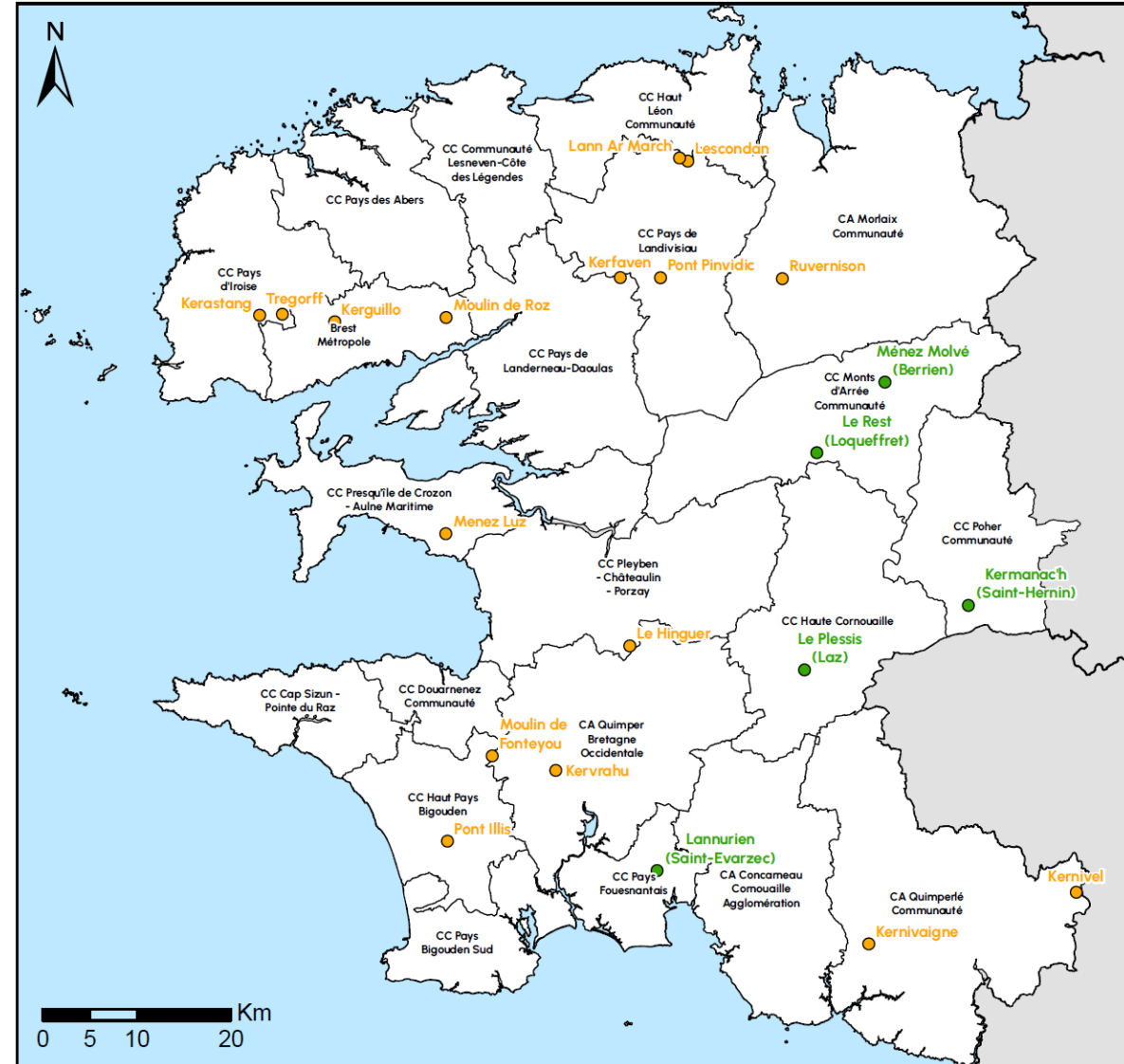
Action 2.3 - Accroître nos ressources

Le Département participe à l'accroissement de nos ressources en lien avec les collectivités via son **plan carrières** comportant 3 objectifs :

- Stocker l'eau l'hiver et la restituer l'été en période tendue
- Valoriser les sites carriers existants
- Disposer d'une vision globale départementale des opportunités

Aujourd'hui, le potentiel de stockage d'eau identifié est le suivant :

- **5** sites disponibles à court/moyen terme (**6 millions de m³**)
- **16** sites à plus long terme (**60 millions de m³**)



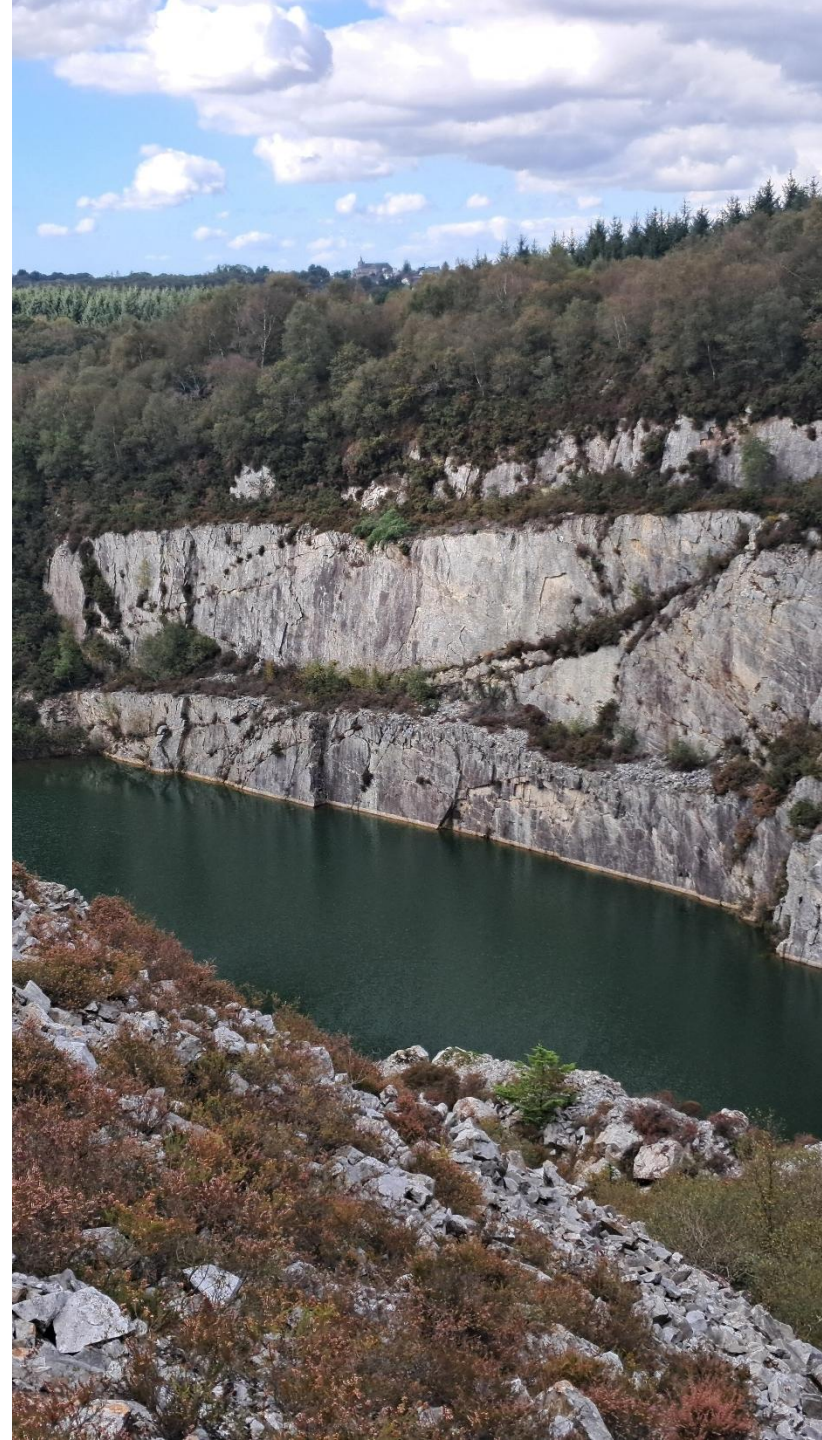
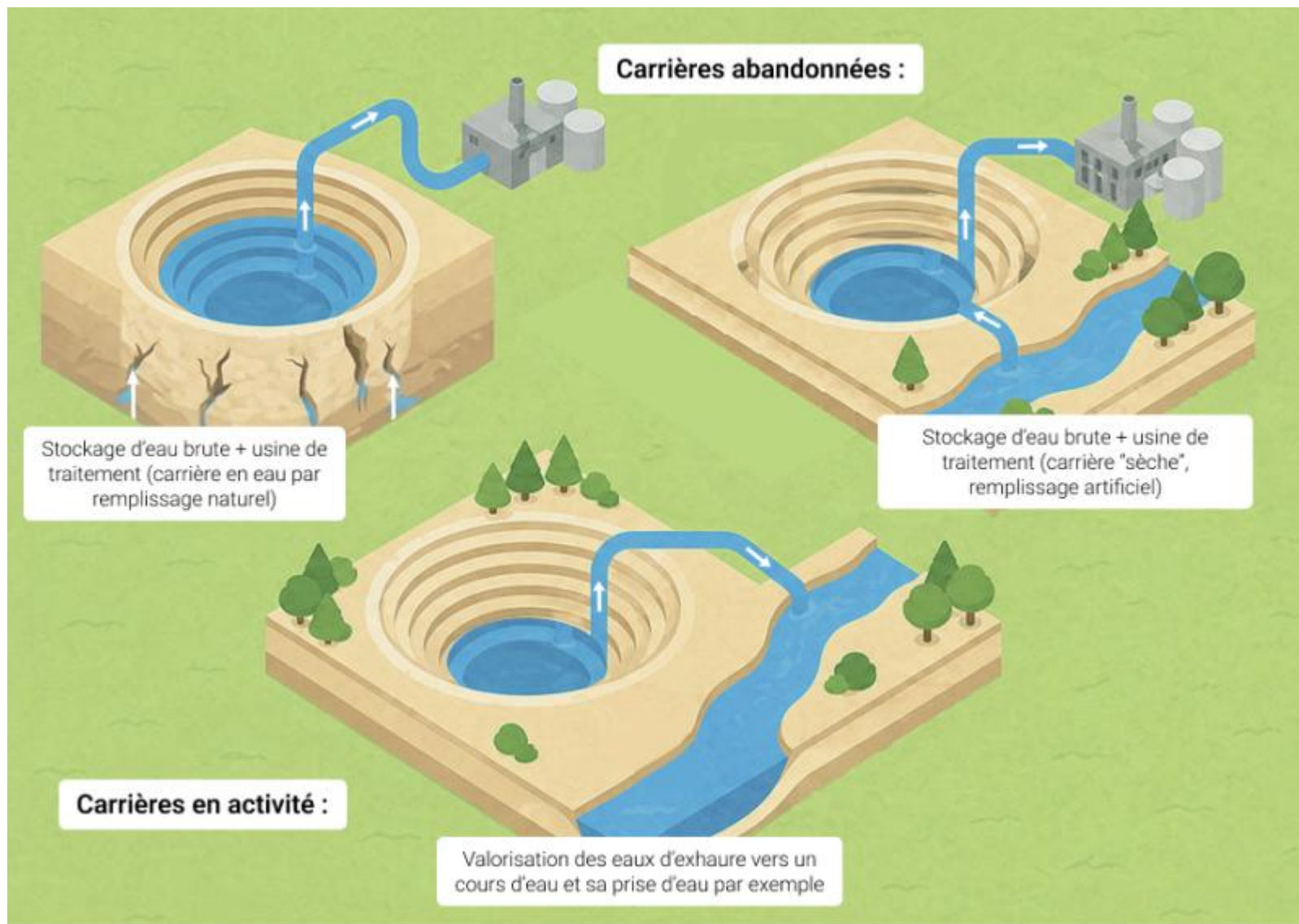
Légende :

- Plan carrières 29 - sites court/moyen terme (x5)
- Plan carrières 29 - sites long terme (x16)

□ EPCI - Métropole, CA et CC

Action 2.3 - Accroître nos ressources

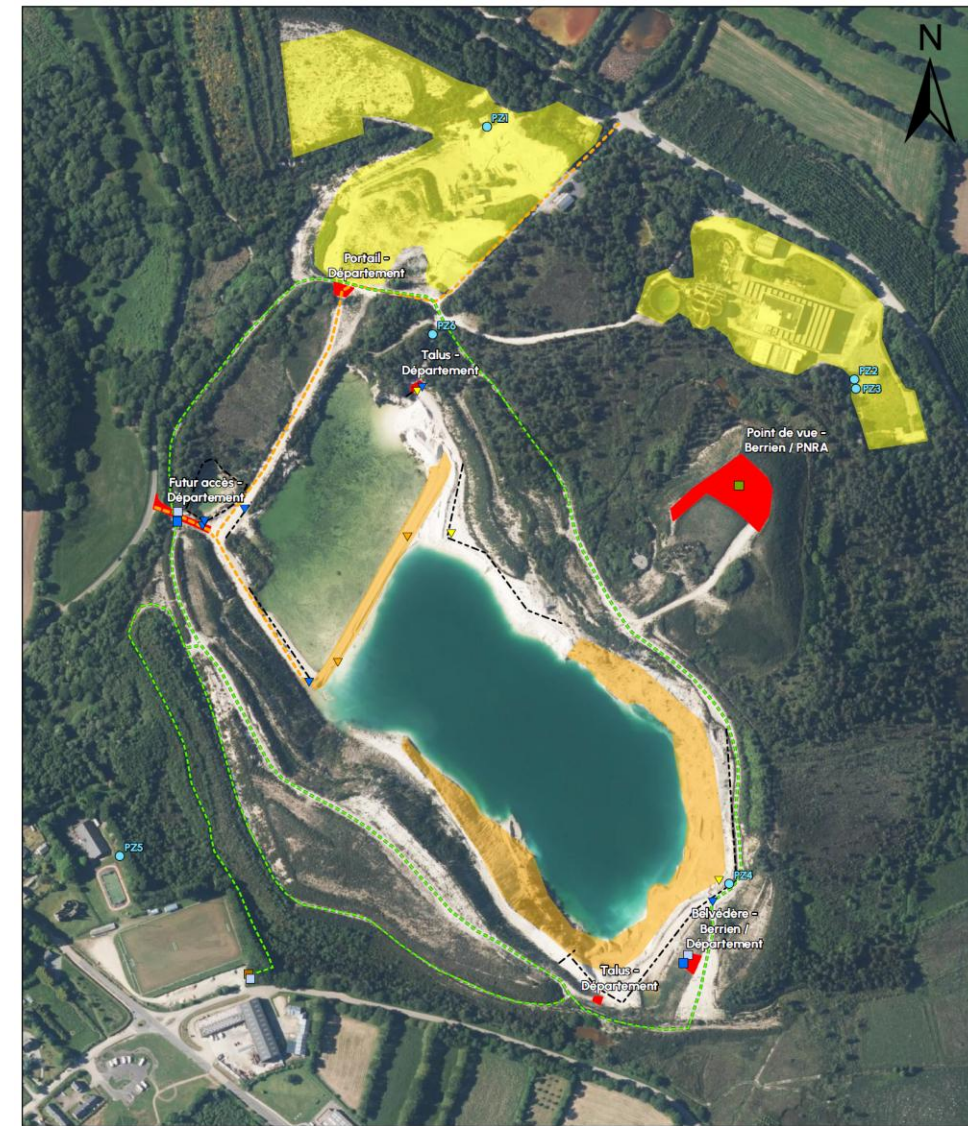
Différentes possibilités pour la valorisation des sites carriers pour la production d'eau potable :



Action 2.3 - Accroître nos ressources

La fosse en eau de la carrière de Berrien acquise par le Département le 4 juillet 2025 :

- Volume d'environ **1 million de m³**
- Depuis l'acquisition, **sécurisation de la fosse** : visites de contrôle mensuelles, pose de panneaux d'interdiction d'accès et de dangers, entretien des clôtures, etc.
- **Travail en collaboration avec la mairie de Berrien** pour la mise en place de **chemins de randonnées et d'un belvédère**
- Fin 2025 : lancement de **l'étude hydrogéologique du site** pour mieux comprendre la **cinétique de son remplissage** et son fonctionnement global, couplée à une évaluation des impacts du projet de **centrale photovoltaïque** à proximité
- En 2026 : fermetures et aménagements d'accès sur le site, lancement d'un **inventaire faune et flore**, d'une **étude géotechnique** et d'une **étude de mise en place des périmètres de protection de captage**
- En 2027 : lancement de l'étude pour la mise en œuvre des **infrastructures de pompage et de transport d'eau**



Légende :

- | | |
|---------------------------------------|--|
| Panneaux d'information : | ▼ Réserve d'eau Menez Molvé |
| ■ Commune - Randonnée | --- Chemins de randonnées de Berrien |
| ■ Département - FEP | --- Servitude de passage |
| ■ Département - Infrastructures | --- Clôtures - IMERYS |
| ■ PNRA | ● Piézomètres |
| Panneaux de propriété ou de dangers : | ■ Études géotechniques |
| ▼ Danger - eaux profondes | ■ Aménagements du site |
| ▼ Danger - falaise instable | ■ Projet de centrale photovoltaïque de Berrien |



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

Action 2.3 - Accroître nos ressources

Des échanges avec les maîtres d'ouvrage des territoires en déficit, qui pourront bénéficier de cette nouvelle ressource :

- **Monts d'Arrée communauté** par une nouvelle usine à créer à proximité de la carrière
- **An Dour et le syndicat mixte de l'Horn** via l'usine du Pillion qui va être restructurée et les infrastructures déjà existantes de transfert d'eau traitée vers le Syndicat Mixte de l'Horn

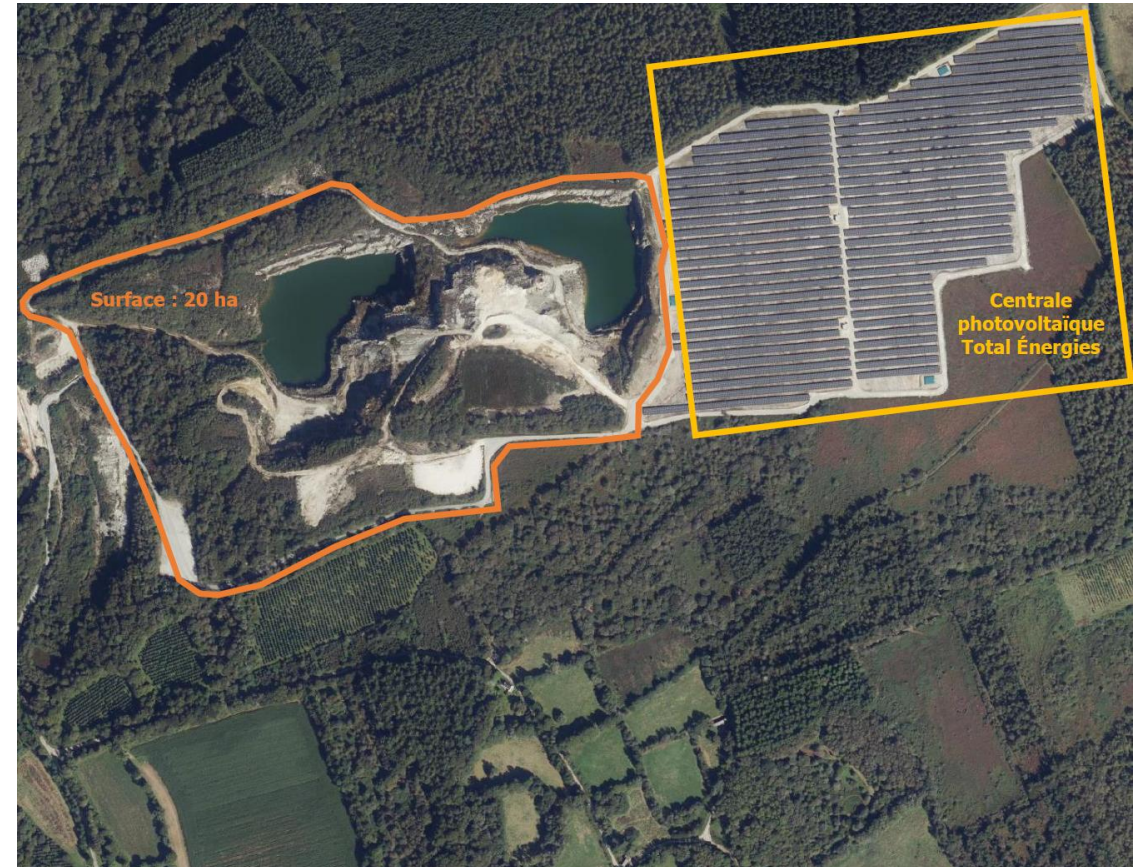
- — ➔ Transfert d'eau traitée existant
- ➔ Livraison d'eau brute à créer



Action 2.3 - Accroître nos ressources

La Carrière du Plessis de Laz :

- **Ancienne carrière** de granulats (grès armoricain) dont **l'activité a cessé en 2011**
- **Fosses, terrains adjacents et secteur de la centrale photovoltaïque** appartenant à une **Société civile forestière** (SCF, propriété privée) et **mis à bail à Total Énergies** qui exploite la centrale depuis le printemps 2024
- **Volume actuel** estimé à environ **250 000 m³** avec possibilité de l'accroître à au moins 350 000 m³ via des travaux géotechniques spécifiques, avec une bonne capacité de recharge
- Site disposant déjà de **clôtures et de pistes en bon état** mises en place par Total Énergies
- Possibilité de **sécuriser un axe allant de la haute Cornouaille au sud Cornouaille**
- **Nombreuses études et travaux à engager** pour reconvertir le site en réserve d'eau brute opérationnelle
- **Négociations en cours** avec la SCF pour une acquisition par le Département



Action 2.3 - Accroître nos ressources

Un travail conjoint a été mené entre les gestionnaires de retenues stratégiques, le Département et les services de l'État pour optimiser la gestion des retenues.

Des courbes de défaillance établies pour gérer le soutien d'étiage et minimiser les risques de ne pas disposer d'un volume suffisant afin de :

- Aider à la décision
 - Garantir la production d'eau potable jusqu'à la fin de l'étiage
 - Limiter l'impact sur le milieu
- ⇒ **Sur une probabilité de défaillance choisie, lorsque le niveau de la retenue tangente cette probabilité, le débit d'objectif d'étiage est adapté, permettant ainsi moins de lâchers d'eau.**



Lac du Drennec vu par drone – 2022

- Étude finalisée pour la retenue Saint-Michel à Brennilis
- Étude en cours de finalisation sur la retenue du Drennec

OBJECTIF N°3 : CONSOLIDER LE CADRE ET LES OUTILS DE PILOTAGE

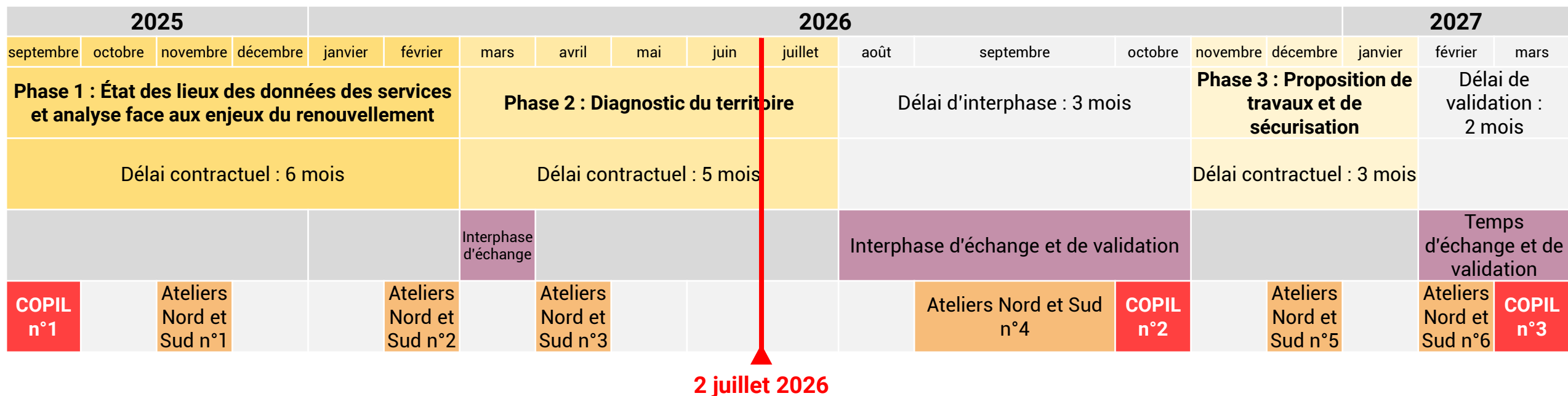
Actions du plan	Détails	Maîtrise d'ouvrage	Etat d'avancement 02/07/2026
3.1 Poser une stratégie départementale	Réaliser un diagnostic sur les besoins et les ressources	Département / Collectivités	
	Identifier les solutions pour répondre aux déséquilibres	Département / Collectivités	
3.2 Etablir une gouvernance resserrée, agile et décisionnaire	Une instance départementale très large d'information et de partage Un COPIL décisionnaire	Département	
3.3 Créer des outils de pilotage adaptés	Etudier finement les consommations par type d'utilisateur	Département	
	Suivre les niveaux des ressources et des productions d'eau potable sur le département	Département / Collectivités / État	
	Développer des outils de prédiction pour mieux anticiper	Département	
	Elaborer un plan ORSEC de l'eau potable	État	
3.4 Informer les acteurs de l'eau et le grand public	Mettre à disposition les données de base en ligne et faire la pédagogie de l'eau	Département / Collectivités / État	
	Réaliser un bulletin régulier des ressources propice à la décision	Département	

Action 3.1 - Poser une stratégie départementale

- **Un état des lieux réalisé en intégrant l'enjeu du renouvellement du patrimoine**
- **Un diagnostic en cours pour identifier les secteurs en tension**
 - **Hypothèses pour les besoins futurs :**
 - Étude de trois scénarios contrastés pour retenir un niveau de sécurisation : évolution de la population, de la consommation domestique et objectifs de rendement de réseau
 - Selon les hypothèses prises (basses, moyennes ou fortes), les besoins futurs en 2050 évolueraient de -11 % à +7 % par rapport à 2021
 - **Hypothèses pour le niveau des ressources :**
 - Premier scénario : sécheresse de niveau 2022
 - Deuxième scénario : sécheresse de niveau 2022 suivi d'un hiver sec type 2016-2017 puis d'une nouvelle sécheresse de niveau 2022

Action 3.1 - Poser une stratégie départementale

Les phases de l'étude :



- ✓ Collecte de données et production d'une fiche d'identité par EPCI
- ✓ Analyse de la sincérité du prix de l'eau
- ✓ Schéma fonctionnel

- ✓ Bilan besoins – ressources
- ✓ Analyse de la vulnérabilité
- ✓ Analyse du risque de casse du réseau
- ✓ Synthèse et cartographie

- ✓ Proposition et chiffrage des travaux de sécurisation (quantité et qualité)
- ✓ Réalisation d'un tableau de bord et d'indicateurs de suivi du SDAEP
- ✓ Décision sur le plan d'action du SDAEP

Action 3.2 - Établir une gouvernance resserrée, agile et décisionnaire

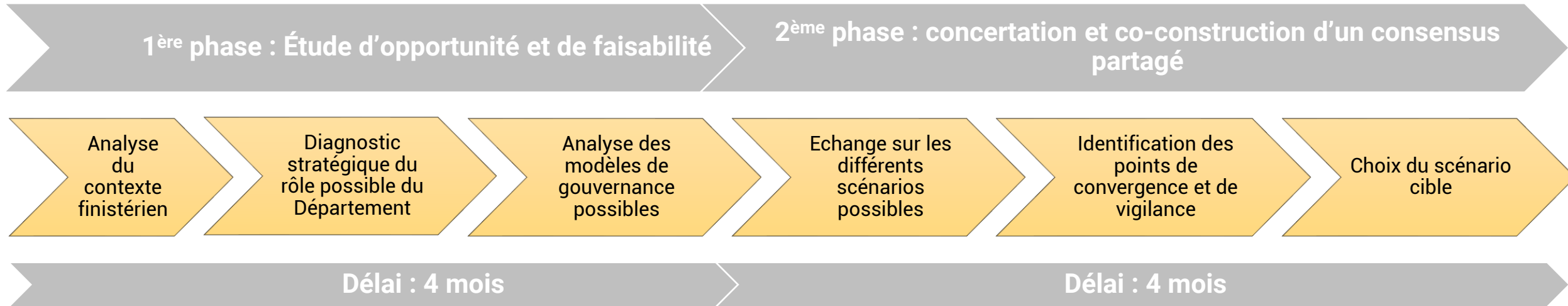
Mettre en œuvre des solutions de sécurisation supra communautaires nécessite une organisation et une gouvernance adaptées. Une analyse juridique et financière va être engagée.

Attendus de l'étude pour mettre en œuvre les solutions de sécurisation départementale :

- **Analyser qui peut porter le plus efficacement les solutions de sécurisation supra communautaires ?**
 - Identifier la gouvernance qui permettra de mettre en œuvre la sécurisation départementale, en complémentarité des collectivités existantes
 - Rechercher l'organisation la plus efficiente : le Département ou tout autre forme de gouvernance supra communautaire
- **Comment financer les travaux de sécurisation et leur fonctionnement ?**
 - Identifier les leviers financiers nécessaires pour accompagner le déploiement des investissements qui seront à réaliser et le modèle économique qui permettra de les porter collectivement
- **Comment mettre en œuvre l'organisation la plus adaptée ?**
 - Phase de concertation et de co-construction d'un consensus partagé avec les territoires, concomitant à la phase n°3 du SDAEP (recherche des solutions de sécurisation supra-communautaire).
- **Échéances** : estimées à huit mois, démarrage en septembre 2026

Action 3.2 - Établir une gouvernance resserrée, agile et décisionnaire

Calendrier prévisionnel de l'étude et modalités de concertation envisagées :



Organisation de la 2ème phase :

- Un COPIL de lancement
- 15 réunions bilatérales
- Un atelier départemental (présentation des scénarios et co-construction de la solution)
- Un COPIL (choix du scénario)

Action 3.3 – Créer des outils de pilotage adaptés

UN OUTIL DE SUIVI ET D'ANALYSE DES CONSOMMATIONS POUR COMPRENDRE QUI CONSOMME QUOI

- ✓ Connaître la répartition des consommations par profils de consommateurs à l'échelle départementale et à des échelles locales, en tendance depuis 10 ans, et en fonction de la saisonnalité
- ✓ Disposer d'un outil opérationnel permettant d'anticiper et d'évaluer l'impact des décisions prises

AQUASYS

UN OUTIL PRÉDICTIF POUR SUIVRE LES RESSOURCES ET LES PRODUCTIONS D'EAU POTABLE

- ✓ Mieux comprendre l'évolution des ressources exploitées et les productions d'eau potable
- ✓ Connaître les niveaux des ressources afin d'analyser les contraintes pour l'eau potable
- ✓ Gagner en efficacité et en réactivité auprès des collectivités et des partenaires
- ✓ Pouvoir anticiper et suivre les situations de sécheresse

IMAGEAU

Action 3.3 – Créer des outils de pilotage adaptés

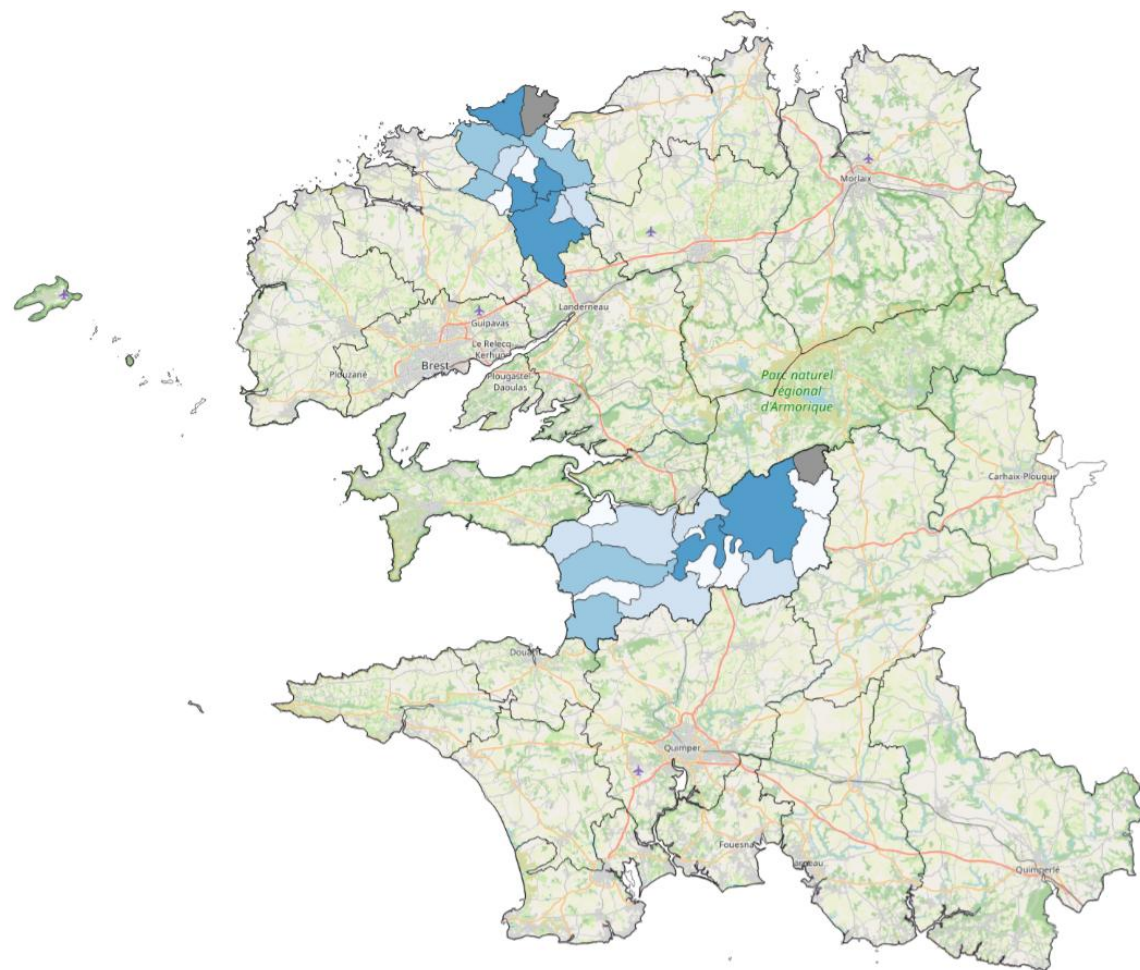
Les premiers chiffres clefs de l'observatoire des consommations :

- 2 territoires intégrés à l'observatoire, 19 communes suivies
- 3 années d'historique en cours de consolidation
- 4 000 000 m³ d'eau consommée analysés
- 3 conventions de partage des données signées par l'ensemble des parties prenantes du projet

La généralisation à l'ensemble du Finistère permettra :

- D'objectiver les débats publics
- D'éclairer les choix des collectivités
- D'accompagner les politiques départementales

L'observatoire constitue aujourd'hui un maillon essentiel d'une stratégie départementale fondée sur la **connaissance et l'anticipation**.



Action 3.3 – Créer des outils de pilotage adaptés

Collecte des données et résultats préliminaires : exemple du territoire de la CC Pleyben Châteaulin Porzay

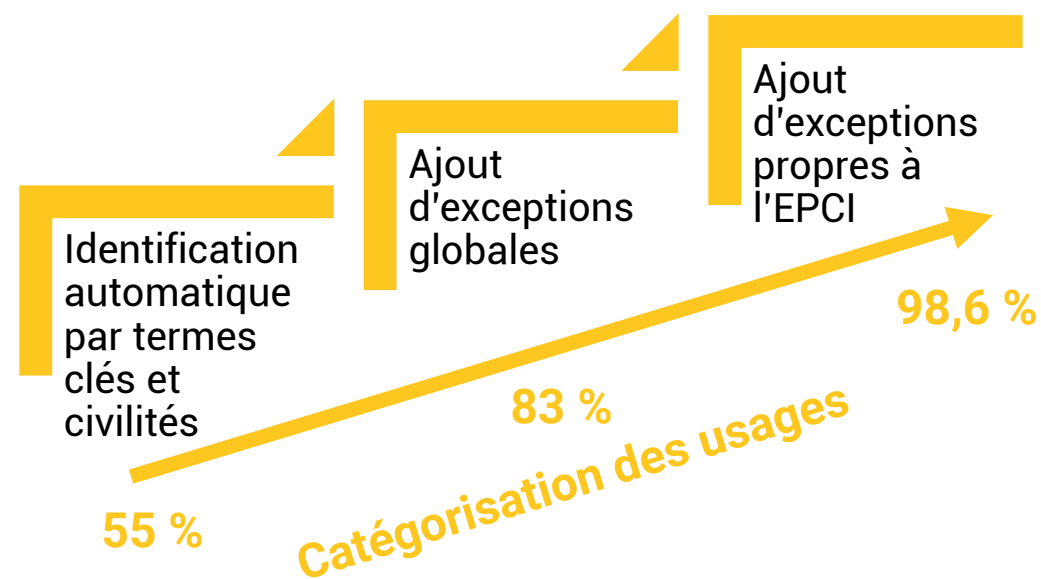
Catégorisation des usages :

- Première analyse automatique par rapprochement de la base SIRENE, des civilités...
- Puis processus de consolidation des bases de données

⇒ **Cercle vertueux et itératif d'amélioration de la classification.**

Les avantages pour les maitres d'ouvrage :

- Une fiche de territoire analytique des consommations de leurs territoires
- Une identification de consommations anormales liées probablement à des erreurs d'index ou des fuites chez les consommateurs
- Une consolidation de la base de données des activités dans le fichier clientèle



Action 3.3 – Créer des outils de pilotage adaptés

Une connaissance inédite des consommations

L'observatoire permet notamment de suivre :

- Les volumes consommés par type d'usage
- Les consommations unitaires
- La dotation hydrique globale
- Les évolutions dans le temps

Production d'une fiche-synthèse annuelle des consommations pour chaque territoire.

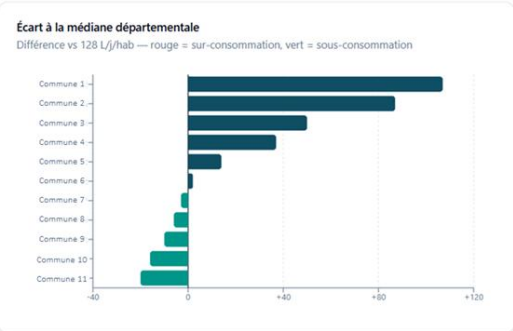
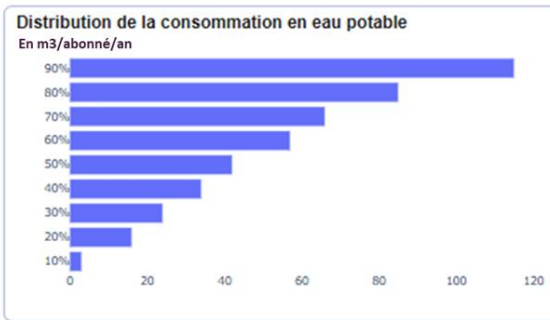
⇒ Passage d'une connaissance fragmentée à une vision départementale partagée

Communauté de Communes XXX (2025)



Indicateurs clés

Indicateur	Valeur 2025	Finistère
Volume total consommé	5,1 Mm³	659 Mm³
Dotation hydrique global	113 l/j/hab	120 l/j/hab
Consommation unitaire domestique	98,7 l/j/hab	118 l/j/hab
Part de consommation domestique	42 %	80 %
Proportion de consommations < 200m3/an	91 %	90 %



Action 3.3 – Créer des outils de pilotage adaptés

UN OUTIL DE SUIVI ET D'ANALYSE DES CONSOMMATIONS POUR COMPRENDRE QUI CONSOMME QUOI

- ✓ Connaître la répartition des consommations par profils de consommateurs à l'échelle départementale et à des échelles locales, en tendance depuis 10 ans, et en fonction de la saisonnalité
- ✓ Disposer d'un outil opérationnel permettant d'anticiper et d'évaluer l'impact des décisions prises

AQUASYS

UN OUTIL PRÉDICTIF POUR SUIVRE LES RESSOURCES ET LES PRODUCTIONS D'EAU POTABLE

- ✓ Mieux comprendre l'évolution des ressources exploitées et les productions d'eau potable
- ✓ Connaître les niveaux des ressources afin d'analyser les contraintes pour l'eau potable
- ✓ Gagner en efficacité et en réactivité auprès des collectivités et des partenaires
- ✓ Pouvoir anticiper et suivre les situations de sécheresse

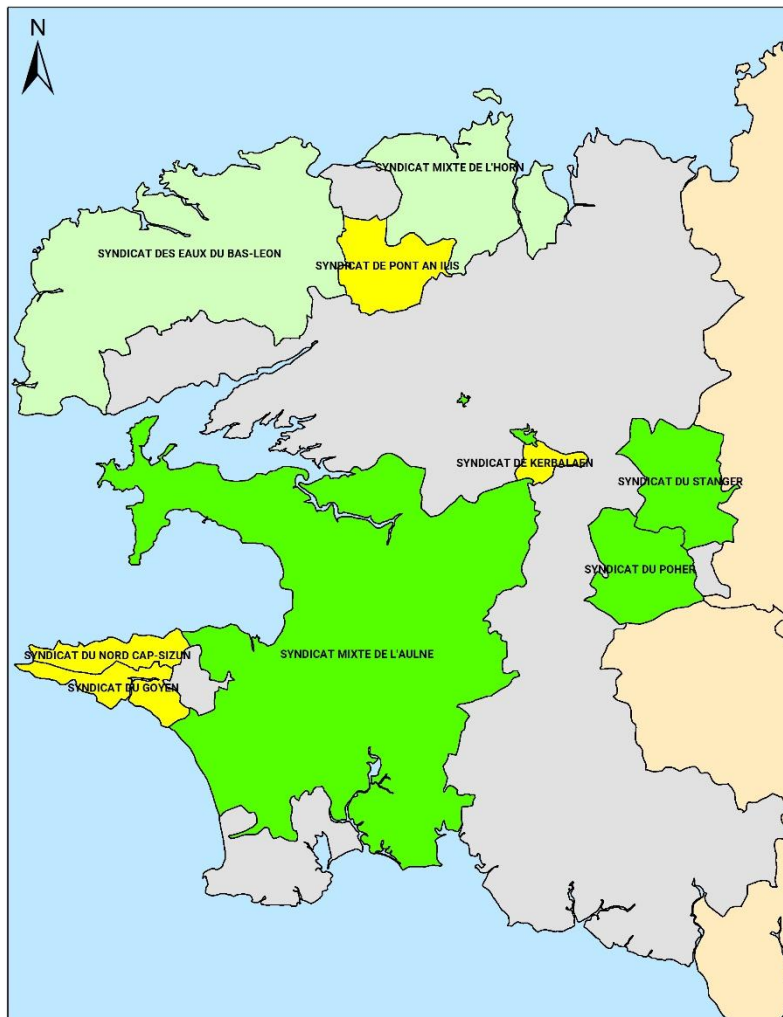
IMAGEAU

Action 3.3 – Créer des outils de pilotage adaptés

État d'avancement du déploiement de l'outil départemental de suivi des ressources et des productions d'eau potable :

- **Conventions signées** : 14 (+ 6 à venir) soit 20 sur 27 maîtres d'ouvrage (dont la SHEMA)
- **Prises d'eau de surface** : 19 (+ 11 à venir) soit 30 sur 34
- **Captages d'eau souterraine** (usines, puits ou forages) : 30 points de données (+ 26 à venir) soit 56
- **Retenues stratégiques** : 3 / 3 (Saint-Michel, Moulin Neuf, Drennec)

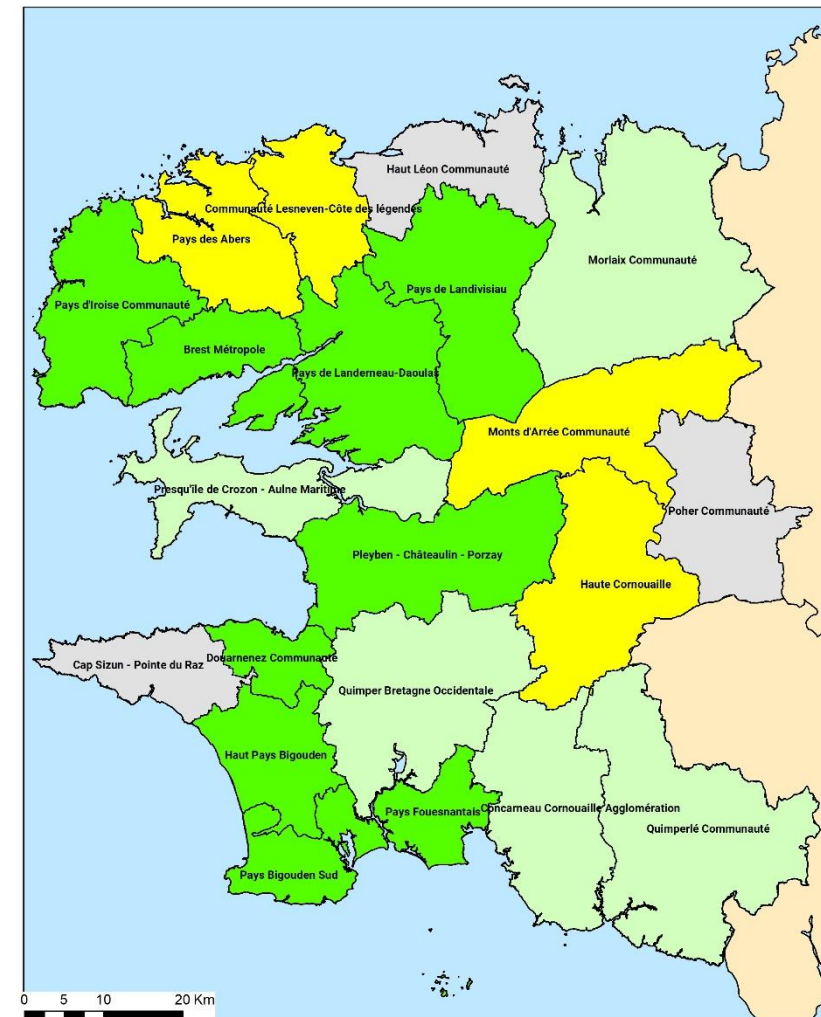
Avancement pour les syndicats



Légende :

Avancement EMI - Syndicats/retenues	DEPLOIEMENT_EN_COURS
PARTAGE_OPERATIONNEL	A_VENIR

Avancement pour les EPCI-FP



Légende :

Avancement EMI - EPCI	A_VENIR
PARTAGE_OPERATIONNEL	NON_COMPETENT
DEPLOIEMENT_EN_COURS	

Action 3.4 – Informer les acteurs de l'eau et les citoyens

- D'avril à octobre, un **bulletin départemental sur l'état des ressources en eau et des productions d'eau potable**, largement diffusé jusqu'à l'échelon communal
- **De l'information régulière dans la presse** en période estivale pour sensibiliser les Finistériens à la situation de la ressource en eau

Situation au 29 juin : des ressources en eau mises en tension par une vague de chaleur exceptionnelle

Le mois de juin aura été marqué par une vague de chaleur historique et précoce (vigilance rouge canicule), avec des températures extrêmes, qui a entraîné une baisse généralisée des ressources. Toutefois, les impacts ne sont pas encore notables pour la production d'eau potable, avec seulement de premières mesures de gestion prises par les producteurs d'eau. Avec la poursuite des conditions sèches, les niveaux des ressources devraient poursuivre leur tendance à la baisse, laissant craindre la nécessité de prendre des mesures de gestion plus pénalisantes pour les milieux, ce qui implique de sensibiliser à la sobriété des usages et de prendre des mesures de restriction.

Ce qu'il faut retenir

PLUVIOMÉTRIE



- Depuis le 15 juin, un temps sec puis une vague de chaleur historique ont impacté le Finistère sans précipitations notables (vigilance rouge canicule).
- Fin juin, et grâce aux pluies de début de mois, les cumuls mensuels sont finalement proches des normales au Sud du département et en presqu'île de Crozon. Dans le Nord en revanche, un déficit significatif est observé.

EAUX DE SURFACE : COURS D'EAU ET RETENUES



- La vague de chaleur de juin a fortement affecté les débits des cours d'eau partout en Finistère. Dans certains secteurs (Aulne, Odet, etc.), les débits sont ainsi en nette diminution.
- Les retenues stratégiques, bien remplies, ont commencé leur vidange progressive et contrôlée, notamment afin de permettre les lâchers d'eau pour le soutien d'étiage des rivières.

EAUX SOUTERRAINES



- Les nappes phréatiques sont en baisse partout dans le département du fait de la vague de chaleur de juin.
- L'absence de pluies annoncée d'ici mi-juillet risque de fragiliser encore davantage certains territoires, dont les niveaux sont déjà proches ou même inférieurs à ceux de 2022 à la même époque.

PRÉVISIONS À COURT TERME



- Les prévisions à court terme annoncent un temps encore sec et l'absence de précipitations jusqu'à mi-juillet, avec l'arrivée d'une nouvelle vague de chaleur dont l'ampleur est difficile à prévoir.
- Les températures vont de nouveau progressivement augmenter vers les 30°C. Les normales de températures maximales vont être dépassées début juillet.

Écho des producteurs d'eau potable

Aucune tension importante sur les productions d'eau potable n'est enregistrée à ce jour. Les collectivités mettent œuvre les premières mesures de gestion pour s'adapter au niveau des ressources et à l'augmentation des besoins (interconnexions, etc.).

Un Comité de gestion de la ressource en eau (CGRE) se tiendra le 2 juillet en préfecture.

Action 3.4 – Informer les acteurs de l'eau et les citoyens

- Le 22 juin 2026, un **site internet départemental dédié à l'eau potable en Finistère** a été mis en ligne pour informer directement le plus grand nombre de Finistériens sur les ressources en eau.
- Ce site « **Finistère eau potable** » permet notamment de :
 - Suivre l'état des ressources en eau dans le département
 - Consulter les bulletins mensuels d'information sur les ressources en eau publiés par le Département d'avril à octobre
 - Mieux comprendre les actions engagées dans le cadre du plan Finistère eau potable
 - Accéder aux chiffres clés de l'eau dans le Finistère
 - Connaître le prix de l'eau par commune
 - Découvrir des écogestes simples pour économiser l'eau au quotidien, etc.





3

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

PROCHAINES ÉTAPES

- **Webinaire pour l'outil de suivi des ressources et des productions d'eau potable à la rentrée 2026**
- **Comité de pilotage du SDAEP en octobre 2026**
- **Comité de suivi annuel du plan carrières à l'automne 2026**
- **Atelier technique pour l'outil de suivi et d'analyse des consommations d'eau potable fin 2026**
- **Comité de pilotage de Finistère eau potable en janvier 2027**



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

